



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n° 25 du 24 juin 2022

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Prologis Sàrl pour la construction d'un totem lumineux au lieu-dit Aproz, plan 167 MC, parcelle 19787 propriété de Finalogis Sàrl, coord. 2'590'074/1'117'073, zone H30.
- Mme Françoise Zay pour la construction d'un couvert à voitures et d'un cabanon de jardin au lieu-dit Téheuge/Haute-Nendaz, plan 11 MC, parcelle 748 propriété de la requérante, coord. 2'588'800/1'114'302, zone H50. En dérogation aux art. 106 et 109.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 24 juin 2022

L'Administration communale